



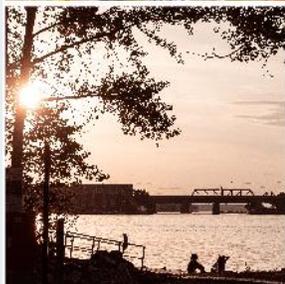
# Offre d'emploi

**DIRECTEUR ADJOINT – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**POSTE CADRE PERMANENT, TEMPS PLEIN**

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'un directeur adjoint pour son Service de sécurité incendie. On vous reconnaît par votre leadership, votre esprit d'équipe ainsi que par votre rigueur ? Vous avez une bonne gestion des priorités et vous êtes une personne engagée? Cette opportunité est pour vous!

OFFRE D'EMPLOI  
CP-2023-008



## À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 12 000 habitants, un budget de plus de 19 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 1, 2 G\$.

## DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du directeur du Service de sécurité incendie, le directeur adjoint assiste dans la direction, la coordination et le contrôle des différentes opérations du Service, telles que la lutte et la prévention incendies, les opérations de sauvetage, les interventions d'urgence, la sécurité civile ainsi que la santé et sécurité au travail.

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- En collaboration avec le directeur, planifier, organiser et coordonner les activités du Service ainsi que les ressources humaines, financières et matérielles en conformité avec les politiques, lois, règlements et procédures établies;
- Superviser le personnel sous sa responsabilité selon les politiques, procédures et directives en vigueur;
- Contribuer à la gestion des différents dossiers stratégiques et administratifs du Service, dont le schéma de couvertures de risques et les suivis nécessaires avec le centre d'appel 911, le traitement des différentes requêtes et plaintes, l'analyse des statistiques et la rédaction de différents rapports;
- Superviser les activités reliées aux premiers répondants et en assurer le bon fonctionnement (horaire de travail, rapport d'intervention, rapport d'intervention, rapport au ministère, etc.);

- Participer à la planification de la main-d'œuvre et procéder aux activités de recrutement du Service;
- Jouer un rôle actif dans l'accueil et l'intégration des nouveaux employés du Service et dans la formation du personnel;
- Participer activement aux activités concernant le plan des mesures d'urgence et de sécurité civile de la Ville;
- Organiser, planifier et coordonner les activités reliées à la lutte contre les incendies et celles inhérentes à la prévention des incendies;
- Élaborer et instaurer des directives, politiques, procédures d'encadrement administratives et opérationnelles reliées au Service et voir à leur application;
- Répondre, lorsque requis, aux interventions d'urgence;
- Participer aux différents comités et représenter la Ville;
- Conseiller la Direction et le conseil municipal sur tous les aspects touchant la sécurité incendie;
- Participer à la préparation du budget annuel du service;
- Exécuter toutes autres tâches requises et demandées par la Direction.

## EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie OU une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ET un diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention en sécurité incendie;
- Détenir également un certificat universitaire dans une discipline pertinente reliée à la fonction de gestionnaire (exemple : gestion des ressources humaines, administration publique, etc.);
- Posséder les certificats Officier I et Officier II de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ);
- Détenir les certificats Instructeur I et II;
- Avoir une formation dans le domaine de la sécurité civile;
- Détenir la formation de premier répondant PR-3 (un atout);
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide;
- Avoir un minimum de 5 années d'expérience à titre de directeur ou de directeur adjoint;
- Établir son lieu de résidence à proximité de la caserne selon la Politique des conditions de travail des employés cadres (maximum 30 minutes)
- N'avoir aucun antécédent judiciaire en lien avec l'emploi.
- Avoir des habiletés en informatique et connaître les principaux logiciels municipaux (Suite Windows office, Première Ligne, Rezilio, AccèsCité);
- Connaître le cadre légal, réglementaire et normatif en vigueur ainsi que les méthodes et techniques opérationnelles se rapportant à la sécurité incendie et à la gestion des sinistres;
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit.

## *Compétences recherchées :*

- Faire preuve de leadership mobilisateur et être un ambassadeur du changement;
- Démontrer de bonnes habiletés stratégiques, communicationnelles et relationnelles;
- Savoir gérer avec courage, rigueur et intégrité dans le respect des orientations et valeurs de la Ville
- Rigueur, diplomatie, discrétion et sens d'éthique remarqué;
- Capacité de mener plusieurs projets en simultanée;

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail de 40 heures par semaine répartie du lundi au vendredi;
- Assurance collective dès l'entrée en fonction;
- Régime de retraite à prestation déterminée;
- Banque de congés.

## POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation précisant le numéro de l'offre d'emploi avant le 20 octobre 2023, 16 h à [eguilbault@ile-perrot.qc.ca](mailto:eguilbault@ile-perrot.qc.ca)

*Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.*

*La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.*

*L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.*